



SYNDICAT CGT A.S.P.S.
Accueil, Surveillance, Prévention, Sécurité
de la Ville de Paris et des Administrations Annexes
19, rue du renard - 75004 PARIS
Tél: 01.53.01.41.52 & 01.53.01.41.54 Fax: 01.53.01.41.67
asps@cgt-asps.fr & www.cgt-asps.fr



PARIS dégradé ! PARIS embourbé !

Les Parisiens vont-ils se laisser leurrer par l'uniforme ?

**LA POLICE MUNICIPALE,
CE SERA LA POLICE
« DU QUOTIDIEN »**

• Garantir la propreté des rues,
en sanctionnant les dépôts
d'ordures, le vandalisme...

• Veiller à la tranquillité
publique, en luttant
contre le bruit dans
les rues et les espaces
verts

• Protéger les citoyens
dans leurs déplacements,
en assurant la sécurité
des piétons sur les trottoirs,
le respect des pistes
cyclables et des passages
piétons

d'avers du décor !

Mais quelles sont les compétences d'un vrai policier municipal ?

Les agents de la police municipale sont compétents sur le territoire de leur commune. Ils agissent sous l'autorité du maire et ont pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

De quels moyens juridiques disposent les agents de police municipale ?

Le recueil et le relevé d'identité

Afin de dresser un procès-verbal pour réprimer les contraventions dont ils ont compétence, les agents de police municipale disposent du droit de relever l'identité de l'auteur de l'infraction.

Il ne faut pas confondre relevé d'identité prévu par l'article 78-6 du Code de procédure pénale et contrôle d'identité. Le contrôle d'identité peut être préventif et permet d'exiger d'une personne qu'elle justifie de son identité par tous moyens en sa possession. **Les agents de police municipale n'ont pas le droit de procéder à des contrôles d'identité.**

Cependant, les agents de police municipale ne peuvent pas vérifier la réalité de l'identité autrement que par la lecture du document présenté. Si le contrevenant refuse ou s'il se trouve dans l'impossibilité de justifier de son identité, le policier municipal en rend compte immédiatement à tout Officier de Police Judiciaire qui peut alors lui ordonner de lui présenter le contrevenant.

Et plus sérieusement Madame la Maire de la Ville de Paris ? Vous osez faire croire aux Parisiens une tout autre vérité ?

Les uniformes transformant les agents de la ville en policiers municipaux ne sont que du "TROMPE L'ŒIL" dont le but serait de racketter les Parisiens et les touristes.

Pourquoi les incivilités se sont multipliées sur la voie publique et dans les espaces verts depuis la création de cette Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection ?

Prenons comme exemple les Agents d'Accueil et de Surveillance qui *étaient* chaque jour près des usagers (adultes et enfants) pour les renseigner et pour apporter une vigilance afin que les enfants ne se blessent pas dans les aires de jeux, ainsi que d'éviter les intrusions d'alcool et d'objets dangereux ou tout ce qui pourrait nuire au bien-être dans les Espaces Verts.

Mais depuis septembre 2016, les effectifs sont tellement réduits que les AAS Espaces Verts sont devenus invisibles quotidiennement au grand dam du public qui y voit une « idiotie politique » de votre part !

Est-il normal de laisser libre cours à toutes les incivilités dans les Espaces Verts et d'envoyer ponctuellement des verbalisateurs avec pour mission unique de procéder à des rackets ?

En effet, le public a souvent remarqué ces dernières années que les contrevenants qui étaient interpellés pour incivilités, revenaient dans le même espace vert dès que les uniformes ressemblant à la police aient quitté le jardin.

L'acte de présence est donc le bénéfice d'une dissuasion inaltérable ? Certainement, puisque les Agents d'Accueil et de Surveillance des Espaces Verts ont un rôle de prévention et dissuasion des incivilités en procurant bien-être et bienveillance au public.

Les agents d'Accueil et de Surveillance des Espaces verts ne doivent pas ressembler aux policiers ... Nous ne cesserons de le répéter ... La mission de police n'est pas à confondre avec la prévention : deux missions qui ne peuvent s'exercer simultanément.

Alors, pourquoi vouloir détruire ce corps d'AAS des Espaces Verts qui a une importance auprès des Parisiens et des touristes ? Soyons claire ... La Mairie de Paris veut exploiter du personnel à bas coût budgétaire et remplacer son effectif par des agents du privé ou ceux des points écoles en leur imposant une polyvalence à la fois dangereuse et dénuée de sens !

La sous exploitation du personnel (payé à coup de rabots) au détriment de la bienveillance !

Pourquoi Madame la Maire de la Ville de Paris ne se concentre pas sur les vrais problèmes si attendus par les Parisiens et les Touristes ?

Pourquoi exposer les Agents d'Accueil et de Surveillance avec des uniformes de « Police municipale Canada Dry » ? Seulement pour faire croire au public ce qu'ils ne sont pas ?

Ce ne sont pas les uniformes qui vont régler les problèmes, mais c'est très certainement les uniformes inadaptés qui vont exposer les agents à l'insécurité !

Il faut se donner les moyens en recrutant des agents avec les spécificités adaptées aux lieux fréquentés par le public et les touristes car la répression « aveugle » ne résout pas la problématique des incivilités.

Les années d'avant 2016 ont prouvé l'utilité des Agents d'Accueil et de Surveillance dans les Espaces Verts, ainsi que les compétences des AAS des Services des Cimetières qui n'ont pas d'équivalent.

Remplacer les fonctionnaires par du personnel sous contrat privé et à durée déterminée, payés de surcroît au tire-boulette, ne donnera que des résultats insuffisants.

Pourquoi ne pas avoir trouvé une solution humaine à cette recrudescence des sans-abri, que ce soit dans les rues et sur la périphérie de la Ville de Paris ? D'où viennent ces affaissements des trottoirs, des rues et ces incendies d'immeubles ?

Comment expliquez-vous que PARIS LUMIÈRE soit devenu PARIS POUBELLE ?

Des espaces verts complètement détruits tel que ce beau jardin Frédéric DARD à MONTMARTRE qui est devenu un terrain de boue. Bravo l'écologie à Paris !!!



AVANT

APRES

Bingo !

Mais oui bien sûr, si la Ville de Paris n'avait pas réduit tous ces fonctionnaires qui étaient aux services des Parisiens et des touristes, la destruction n'aurait certainement pas évolué à ce niveau !

Madame La Maire de Paris ... Voici la recette : La solution est simple, remettez dans les services le nombre de fonctionnaires nécessaires selon les fonctions adaptées sur la voie publique et dans les Espaces Verts, ainsi que dans tous les domaines nécessaires au bien être des Parisiens et des touristes.

En conclusion, il ne reste que deux choix :

1- Soit recruter des fonctionnaires afin de redonner de la lumière à la Ville de Paris et encourager ainsi la confiance des Parisiens et des touristes !

2- Soit encourager la verbalisation comme seule alternative au manque de moyens afin de remplir les caisses de la Ville de Paris sans aucune éthique ni morale !

Mais, le mieux serait probablement de faire un vrai sondage auprès des Parisiens ... En effet, Paris ne doit pas continuer à se dégrader !

La Ville de Paris doit être accueillante et non répressive !

En mettre plein la vue afin de cacher la réalité de l'arrière-boutique, est-ce bien sérieux ?



CGT-ASPS-PARIS @CGTASPS · 5 juil. 2018
La verbalisation à la DPSP est-ce bien sérieux !
! La DPSP veut-elle faire fuir les touristes ?
cgt-asps.fr/node/398

